

La place de l'Eglise est modifiée

Préoccupée d'urbanisme et jugeant sans doute que la déclivité est un défaut intolérable pour des places de ville, notre municipalité vient de donner à celle qui se trouve derrière l'Eglise la classique allure horizontale de toutes les places qui se respectent. On a donc nivelé ce large morceau de terrain qui pendait d'assez fâcheuse manière et se ravinait à chaque pluie, mais comme il s'agissait de ne pas couper le passage des charrettes entre le presbytère et la bascule on a fait 2 plans, l'un au niveau de la route l'autre à hauteur du lavoir.

Le nouvel arrangement marque-t-il un progrès ? Bien entendu c'est discuté. Une chose est pourtant regrettable : c'est la disparition du jet d'eau ; il gênait dorénavant à l'endroit où il se trouvait, mais n'aurait-t-on pas pu le déplacer simplement au lieu de le supprimer ?

Le messager de ND de l'olivier août sept 1938 N°76



Le Jet d'eau